

# Sommaire

## VIE DES SECTEURS

<b>INTERSECTORIEL</b>	
Programme ANESM	page 2
ARS : position Uniopss	page 2
Politique ville : proposition	page 3
<b>INSERTION / EXCLUSION</b>	
Action de l'Uniopss	page 4
Expérimentation RSA	page 5
<b>PERSONNES AGÉES / HANDICAP</b>	
Réglementation sécurité incendie	page 5
Accueillant familiaux	page 5
SAD : prix 2008	page 6
Maison de retraite : prix 2008	page 6
Bilan APA	page 6
Redevance télé	page 6
<b>SECTEUR SANITAIRE ET SANTÉ</b>	
Franchise médicale et CMU	page 7

## ACTUALITÉ JURIDIQUE

<b>BAREMES ET CHIFFRES</b>	
Tableau récapitulatif	page 8
<b>CONVENTIONS COLLECTIVES</b>	
CCN 66	page 9
<b>TEXTES ET RÉGLEMENTATION</b>	
Taxe sur les salaires	page 9
Avantage en nature logement	page 9
Projet de loi / pouvoir d'achat	page 9
<b>JURISPRUDENCE</b>	
Déplacement pendant l'astreinte	page 9
Préconisations du médecin du travail	page 9

## ACTUALITÉ GESTION

Compte administratif modifié	page 10
Plan de compte 2008	page 11
Plan global de financement / etab santé	page 11

## DOCUMENTATION

page 11

## ANNONCES

page 14



# Editorial

Durant cette nouvelle période électorale, quelle sera la place réservée aux personnes fragilisées et à la prise en compte de leurs difficultés dans les programmes des candidats aux municipales ?

Les élus municipaux sont reconnus et défendent leur statut d'acteurs politiques de proximité, proches des préoccupations de leurs citoyens et de leur territoire. En tant que représentants du monde associatif en charge d'accompagner ces personnes fragilisées, nous devons assumer notre fonction tribunitienne afin que les attentes et les besoins de tous soient entendus et pris en compte par les futures municipalités. Notre responsabilité est également de favoriser et de permettre une expression directe des personnes que nous accompagnons, comme "experts" de leur quotidien et acteurs principaux de leur vie.

Après cette échéance passée, assumons ensuite notre rôle de "veille" dans l'application des politiques annoncées.

Défendons ensemble les publics laissés pour compte de notre société et en toute indépendance et des considérations politiciennes, le territoire communal et intercommunal est à portée de main pour mener des politiques d'inclusion...

Thomas DUBOIS  
Directeur URIOPSS de Champagne Ardenne

**RHÔNE-ALPES**  
Numéro 2 - Février 2008